

Adhésion à la charte foncière du département des Ardennes

Nom de l'organisme :

Après avoir pris connaissance de la charte foncière du département des Ardennes et des engagements qu'elle définit, le signataire, dûment mandaté par délibération de ses instances en date du/...../....., exprime sa volonté de considérer le foncier comme un bien rare qu'il convient de protéger en maîtrisant sa consommation.

Il s'engage donc, aux côtés des chambres économiques, du conseil général, des associations de maires et de l'État, à en promouvoir une gestion économe et planifiée.



Fait à,
le/...../.....

(cachet et signature)

